

Image not found or type unknown



CONFISCATION D'UNE IDENTITE

Par **Halima**, le **16/01/2012** à **20:25**

Quel recours pour un jeune né en France, ayant eu le passeport français, renouvelé 2 fois, qui a bénéficié de la bourse française à l'étranger en tant que français et l'exonération de frais d'inscription en tant que français. Le Consulat de France confisque le passeport déposé pour renouvellement sans explication. La mère, fonctionnaire de l'ONU demande un RV et rencontre la Consul, cette dernière lui dit clairement qu'elle ne lui donnera ni explication écrite ni orale. Le jeune né à l'Isle Adam a fait ses études à l'école française de Nouakchott de la maternelle au Bac. Bac S obtenu avec mention, il est étudiant à Montpellier et sans identité. Il ne parle que français on lui a confisquer son IDENTITÉ!!!

MERCI DE VOTRE AIDE